Ecossais, et toute remplie de fils à papa et de louveteaux embusqués dans des sinécures, mange 75 pour cent du bien des pauvres qu'elle est chargée de distribuer aux nécessiteux.

Si bien que le philanthrope qui lègue 100 francs aux pauvres de Paris peut se dire que 25 francs iront aux miséreux et 75 francs resteront dans les doigts des sinécuristes chargés de l'administration.

Voilà le beau résultat de la « laïcisation » des services d'assistance.

A PROPOS DE CHARTREUX

Un journal hebdomadaire socialiste racontant un fait répugnant qui s'est passé à Douai dit que celui qui en a été la victime était ivre « comme tout un couvent de chartreux ».

Jugeant les autres d'après lui-même, le crétin qui a écrit ces lignes, se dit qu'il est impossible de fabriquer une liqueur et de ne pas s'en administrer des « cultes » continuelles, autant que soignées. Ah, si c'était lui, par le goulot de feu Coutant ! non mais quel régal.

Donc, d'après lui les Chartreux en font ce qu'il ferait.

Dans le monde où il vit on ignore que les Chartreux jeûnent la moitié de l'année, ne mangent jamais de viande et n'ont pour boisson que le château la Pompe : ce n'est pas avec cela assurément que s'imbibent l'auteur de l'article et tous ses pareils.

ENCORE UN DE CASÉ

On ne compte plus les grands chefs socialistes qui ont million et châteaux.

Ils sont nombreux aussi, déjà, les grands meneurs de la C. G. T. qui oublient leurs fureurs anticapitalistes pour devenir les domestiques gras et dodus du gouvernement.

Voici encore un de ces farouches « frères de misère » des travailleurs qui vient de se faire mettre à l'engrais par les « fusilleurs » du pouvoir bourgeois : c'est le cégétiste Boudet, qui fut secrétaire du Syndicat des typographes parisiens et travaillait, il y a quelques jours encore, à l'Imprimerie Nationale. Il vient, dit la « Liberté », d'être nommé percepteur à Tuchan (Aude), aux appointements de 4.500 fr. par an. L'ancien cégétiste défendra désormais les intérêts du « gouvernement capitaliste » que, sous le ministère Clémenceau, avec ses camarades, il traita publiquement de « gouvernement d'assassins ». D'autres militants ont été pourvus, après avoir fait leur soumission, d'emplois aussi lucratifs.

La C. G. T. mène à tout, à condition d'en sortir.

Et pourtant, pour un tas de jobards, il n'y a que là qu'on rencontre de purs et vrais amis des travailleurs !

Ecoutons cette déclaration du sitôven député Wilm, devenu Monsieur Wilm, après avoir quitté le parti en claquant les portes :

« Si, dit-il dans sa lettre de démission, on fouille les vies privées des élus socialistes et on recherche les relations compromettantes, on en verra bien d'autres, même et surtout chez ceux qui accusent. »

Et Populo qui, dans sa bonté d'âme, croit à tous ces fat-eurs !

Le logement ouvrier à LILLE

La question du logement ouvrier, surtout en ce qui concerne les familles nombreuses, mérite, à l'heure actuelle, l'attention de tous ceux qui sont à la fois soucieux de la grandeur de notre patrie et du progrès de la religion en France. Chacun sent que de la solution de ce problème dépendent des intérêts les plus graves matériels et spirituels.

Aussi les œuvres de toutes sortes, les ligues, les institutions de prévoyance, les législateurs eux-mêmes se préoccupent d'améliorer le logement ouvrier, de l'assainir, de l'égayer, de l'agrandir pour la famille nombreuse dont les besoins sont souvent très pressants et dont la situation est si digne d'intérêt.

En particulier, à Lille, la question du logement ouvrier préoccupe depuis longtemps les hommes d'œuvres.

Sans parler de l'enquête plus ancienne de Villeneuve-Bargemont, préfet du Nord, sous la Restauration, nous avons l'admirable enquête faite, en 1890, par les Conférences Saint-Vincent-de-Paul, de Lille, sous la direction de M. Feron-Vrau.

Le rapport qui en est résulté est encore très utile à lire, tout son exposé est clair et méthodique, toutes ses conclusions sont pratiques et précises.

Bien que de louables efforts aient été faits depuis lors, en faveur du logement ouvrier, il suffit de visiter l'un des quartiers populeux de notre ville pour comprendre qu'il reste beaucoup à faire sur ce point.

Il semble donc qu'il faut profiter de l'intérêt actuel que soulève cette question dans le public, du secours que les lois nouvelles et les institutions de toutes sortes offrent à la bonne volonté individuelle, pour tenter un nouvel effort.

Il s'agira donc d'étudier dans une réunion qui aura lieu, 23, rue de la Justice, vraisemblablement le dimanche 1er mars, l'état du logement ouvrier à Lille et les moyens pratiques, et même déjà pratiqués pour l'améliorer.

Cette journée d'étude doit être préparée par une enquête à laquelle toutes les bonnes volontés peuvent facilement coopérer. Il leur suffira de répondre à un questionnaire qui a été dressé dans ce but et qui est d'ailleurs la reproduction à peine modifiée du questionnaire de M. Feron-Vrau, en 1896.

On remarquera que, pour faciliter le travail, l'enquête ne porte pas sur tout un quartier ou sur une rue. Elle est individuelle et porte sur le logement d'une famille.

En voici le texte complet :

I. — **Famille habitant le logement**

Nom de la Famille.

Profession du Père (de la mère et des enfants, s'il y a lieu).

Nombre, sexe des enfants, âge de l'aîné.

Salaire mensuel des différents membres de la famille qui travaillent.

Depuis quand la famille habite-t-elle le logement ?

Nombre de logements habités depuis le mariage ?

A-t-elle rencontré des difficultés à se loger à cause du nombre des enfants ?

Raisons et prétextes invoqués ? (Dégradation des immeubles par les enfants, plaintes des autres locataires... etc.)

Qui invoque ces raisons, le propriétaire, le receveur de loyers, l'agence de location ?

II. — **Situation et description du logement**

Maison séparée ou appartement ou baraque ?

Etage, situation et nombre de pièces ?

Cube d'air total.

Cube d'air des chambres à coucher ?

Eclairage et aérage des chambres et des escaliers (dimension des ouvertures).

Lavage et séchage de linge.

Eau

Lieux d'aisance convenable ?

Lieux d'aisance communs à plusieurs familles ?

III. — **Prix du logement**

Taux du loyer.

Paiement à la semaine, au mois ou d'avance ?

Rapports entre le locataire, le propriétaire, le receveur le loyers ?

La famille est-elle aidée pour le paiement de son loyer par une œuvre quelconque, (Conférences Saint-Vincent de Paul, Œuvres de loyers, Œuvres diverses),

IV. — **Conséquences de l'état du logement**

Conséquences hygiéniques ?

Conséquences morales ?

V. — **Observations particulières**

Donnez le prix de logements convenables, dans le quartier, à trois, quatre et cinq pièces.

Donnez, si vous le pouvez, la somme des loyers perçus dans un immeuble et la valeur de l'immeuble.

Donnez tous les détails qui vous semblent intéressants au point de vue de cet enquête.

Signature de l'Enquêteur
ou Nom du Groupement.

Nous reparlerons de cette intéressante question. Pour le moment il importe que les bonnes volontés se mettent au travail. Différentes œuvres sollicitées ont déjà promis leur concours à l'enquête.

On peut d'ailleurs demander des questionnaires chez M. l'abbé Lestienne, 23, rue de la Justice, à la « Croix du Nord », rue d'Angleterre ou rue des Sept-Agaches.

AMIS DES HUMBLES

On sait dans la classe ouvrière du Nord, dans le pays de Valenciennes surtout, quel ami et quel défenseur dévoué est M. Thellier de Poncheville. On sait combien la cause des travailleurs chrétiens tient également au cœur du digne fils d'un tel père : M. l'abbé Thellier de Poncheville.

Ce dévouement a valu à ce dernier des critiques acerbes et des attaques injustes. Aussi apprendra-t-on avec plaisir l'hommage chaleureux qu'un prince de l'Eglise, le Cardinal Amette, a rendu dernièrement au pieux et éloquent prêtre dont l'apostolique parole est recherchée par toute la France et demandée par tant d'évêques qu'il a dû, récemment, renoncer à toute autre besogne pour se consacrer exclusivement à la prédication.

M. l'abbé Thellier de Poncheville venait de prêcher à Paris la retraite des Conférences de Saint-Vincent de Paul.

A la séance générale des conférences qui suivit cette retraite, et qui fut présidée par S. E. le Cardinal Amette, entouré de tous les membres du Conseil général, M. l'abbé Thellier fit une conférence très goûtée de cette élite du monde catholique, qui voit dans Ozanam le modèle de son action charitable et sociale.

M. le vicomte d'Hendecourt, le nouveau président général, avait dit déjà avant ce discours combien les enseignements si appropriés qui avaient été donnés pendant cette retraite avaient fait du bien à l'âme de tous les confrères, et il avait remercié très chaleureusement le prédicateur.

Prenant à son tour la parole, Monseigneur Amette, après avoir fait allusion à certaines attaques, ajouta : « Je saisis très volontiers cette occasion de dire à Monsieur l'abbé Thellier de Poncheville, de lui dire combien je lui sais gré de tout le bien qu'il accomplit, et je n'éprouve aucune gêne pour affirmer qu'il a ma paternelle affection, ma vive sympathie, ma confiance absolue. Je le dis, et je voudrais que mes paroles fussent entendues très loin, j'ai une estime profonde pour sa personne et pour son ministère.

« Vous avez dit, Monsieur l'abbé, que vous n'aviez rien tiré de votre « chétive « tête », que tout était sorti du cœur d'Ozanam. Ce peut être vrai, mais nous savons en tout cas que ces pensées ont passé par votre cœur et que — passant par votre cœur — elles ont dû devenir plus puissantes et plus chaudes parce que c'est le cœur d'un vrai prêtre, d'un véritable apôtre ».

Le cardinal souhaitait que « ses paroles fussent entendues très loin » : c'est pour cela que nous avons voulu les répéter ici.

SECRÉTARIAT SOCIAL
23, rue de la Justice, Lille

CONSULTATIONS

Un lecteur assidu, A. H. — 1° Êtes-vous en mesure de prouver que vous étiez petit commerçant au 3 juillet 1908 ? Si oui, il y aura lieu de faire rectifier la mention portée sur votre carte d'identité.

2° Si vous aviez effectué vos versements à capital aliéné vous auriez droit, à 60 ans, à une pension de retraite d'environ 160 francs, plus une majoration de 10 francs si vous avez élevé trois enfants jusqu'à 16 ans. A capital réservé, il faut compter que votre pension sera réduite de plus de moitié.

3° L'erreur est sans importance en ce qui concerne votre femme. A 60 ans, elle aura droit à une pension d'environ 97 francs.

J. D., à L. (Nord). — L'essentiel pour vous est d'avoir été inscrit avant le premier janvier 1913. Vous n'aurez qu'à effectuer au plus tôt les versemnts que vous auriez dû faire depuis le 3 juillet 1911.

M. P., à L.-B. (Nord). — Vous avez dû recevoir la formule que nous vous proposons pour la rédaction du contrat d'apprentissage qui vous intéresse.

Mme O., à Fl. (Nord). — Vous ne pouvez en aucune façon être rendue responsable de la négligence d'un fonctionnaire. L'essentiel pour vous est d'être en mesure de justifier que vous avez accompli les formalités requises par la loi.

H. L., à O. (Nord). — La demande en revision de la rente viagère qui vous a été accordée à la suite d'un accident de travail reste ouverte pendant trois ans à dater de l'accord intervenu entre vous et la compagnie d'assurances. Le président du tribunal sera saisi par le seul fait que vous aurez fait une déclaration au greffe.

E. V., à S. (Nord). — Si vos titres à une remise sont jugés suffisants les droits de sceau relatifs à votre obtention de la nationalité française seront vraisemblablement réduits à 17 fr. 25.

Ch. D., à Houtmont. — Toutes nos félicitations pour la déjà belle couronne d'enfants qui honore votre foyer. La loi du 14 juillet 1913 autorise les municipalités à fixer entre 60 et 90 francs le montant de l'allocation mensuelle qu'elle accorde à chacun des enfants âgés de moins de 13 ans à partir du quatrième, si le père et la mère sont vivants. Vous avez donc droit à trois subsides, c'est-à-dire à une somme annuelle de 180 à 270 francs.

Quantième anniversaire du bon marché pour les familles nombreuses, c'est un problème que l'on ne résoud facilement qu'avec l'aide des sociétés d'habitations ou de Crédit immobilier, si vous voulez acquérir une maison, il y a à Maubeuge, 24, rue Saint-Jacques, une Société de Crédit immobilier (approuvée en janvier 1913, qui vous en fournira le moyen.

D'autre part, la Caisse d'épargne de cette ville qui a déjà pris pour 35.000 francs d'actions d'une société d'habitations pourrait vous faire un prêt individuel dans les meilleures conditions, soit à 2 1/2 0/0. Ecrivez à son Président.

Enfin, vous avez, à Maubeuge, la société maubeugoise d'habitations à bon marché qui accepterait peut-être de vous construire une maison à Hautmont, en vue de la location simple.

SECRETARIAT SOCIAL. — Tous les Lundis, Jeudis et Samedis, de cinq heures à sept heures et demie du soir, et tous les dimanches, de neuf heures à midi, 23, rue de la Justice, Consultations gratuites sur toutes les questions qui intéressent le monde du travail : Retraites ouvrières, Assurances, Accidents de Travail, Naturalisations, Assistance aux familles nombreuses, aux femmes en couches, aux vieillards et incurables. Habitations ouvrières Jardins ouvriers, Crédit immobilier Placement, etc.

A propager dans les milieux ouvriers :

« **Réponse aux sophismes d'un athée** »

(Conférence contradictoire Abbé Flament-S. Faure)

Très pratique pour Cercles d'études, Patronages, Colleges, etc.

LA 1re EDITION (6e mille) vient de paraître

S'adresser à la librairie Havet, 98, rue de Lille, Armentières. — Dépôts : Lille, libr. Colpin, et 1, rue des Sept-Agaches.

PRIX : 0 fr. 15 ; *France*, 0 fr. 20

Prix par quantités	1000 exemplaires,	100 fr.	plus le port
	500 —	60 fr.	—
	100 —	13 fr.	—
	50 —	7 fr.	—

10083

Informations générales

NOUVELLES MILITAIRES

Mutations. — Le général de brigade Goullet, commandant la 4e brigade d'infanterie coloniale (n'a pas rejoint), est nommé commandant de la 5e brigade de même arme, à Paris.

Le général de brigade Bernard, commandant la 4e brigade de cuirassiers (3e division de cavalerie) à Noyon, est nommé au commandement de la 6e brigade de cavalerie légère (6e division de cavalerie), à Valence, en remplacement du colonel Gouzil, qui permute avec lui.

UN ÉBOULEMENT
dans un chantier du Métropolitain

QUATRE MORTS

Dimanche après-midi, vers 4 heures, un éboulement s'est produit sur la ligne de ceinture intérieure Invalides-Invalides, dans un chantier du Métropolitain, situé à l'angle des rues Constantine et Saint-Dominique, ensevelissant 4 ouvriers des 30 qui y travaillaient.

Les secours organisés, un premier cadavre, celui de Georges Baptiste, 40 ans, père de 5 enfants, fut retiré presqu'aussitôt.

A 6 h. 50, les pompiers ramenaient un second corps, celui de Georges Courtreix, âgé de 17 ans.

Le sauvetage continue.

*

Les travaux de déblaiement se poursuivront sans interruption toute la nuit ; mais on ne croit pas pouvoir dégager les cadavres avant ce matin.

Pour faciliter l'extraction des matériaux, on a fait un grand trou dans la chaussée, juste au-dessus de l'endroit où s'est produit l'accident.

De nombreuses notabilités sont venues rue Saint-Dominique, notamment le président du conseil municipal de Paris, un attaché à la présidence du conseil, etc.

AU MEXIQUE

New-York. — Une dépêche de Vera-Cruz annonce que les rebelles ont l'intention d'attaquer de nouveau Tampico. Le croiseur allemand « Brémen » a été prié de se rendre dans les environs pour juger de la situation.

Un mineur tué à Courrières

Le moulineur Hubert Marcon, demeurant à Lens, occupé à la fosse n° 5 des mines de Courrières à Sallaumines, avait engagé l'avant du corps dans la cage en poussant une berline. Une fausse manœuvre fit monter la cage. Pressé, il eut la poitrine défoncée et mourut sur le coup.

APRES LES INCIDENTS DE MERVILLE

LES TROIS DERNIERS INCULPÉS SONT MIS EN LIBERTÉ

L'instruction sur les violentes manifestations survenues à la suite de la grève de MM. Quille, constructeurs à Merville, ouverte il y a quinze jours, vient d'aboutir à la mise en liberté provisoire des sieurs Martel, Hamelin et Baussart qui avaient été arrêtés le lendemain des incidents.

Les trois manifestants ont quitté la prison d'Hazebrouck dimanche matin, vers onze heures et demie. Ils ont regagné Merville par le premier train.

Tous les inculpés de cette affaire comparaîtront à une prochaine audience du tribunal correctionnel.

RUPTURE d'une CONDUITE d'EAU
A DUNKERQUE

Dimanche soir, vers 6 heures, on entendait, dans le quartier du Mess, une violente détonation. Une conduite amenant les eaux de la ville venait de se rompre à l'angle des rues Dupouy et du Sud.

Une gerbe d'eau jaillit, atteignant, tant la pression était forte, les toits des maisons à quatre étages. Bientôt ce fut, dans la rue, un véritable déluge.

Un négociant voisin avertit par téléphone la société distributrice qui fit immédiatement fermer le compteur. Une équipe d'ouvriers procéda, d'urgence, aux réparations.

TAMPONNEMENT
EN GARE D'ARMENTIÈRES

Samedi soir, le train 2234, quittant Armentières à 9 h. 03, a tamponné, au passage à niveau de la rue Marle, un wagon de marchandises. Ledit wagon barrait la voie. Sous le choc et les trois premières voitures du train furent défoncées ; les autres subirent des dégâts assez importants, mais il n'y a aucun accident de personne.

Le train est reparti avec une heure de retard.

SOCIETE DE GEOGRAPHIE
DE LILLE

LA RÉVOLUTION CHINOISE

Le R. P. de Maynard, missionnaire apostolique en Chine, a donné, hier après-midi, aux membres de la Société de Géographie, une conférence très intéressante sur la Révolution chinoise en 1911-1912.

Témoin de cette révolution, le R. P. de Maynard, qui se trouvait alors dans la province du Shensi, pouvait mieux que personne, mieux surtout que ne l'ont fait les journaux européens, en exposer les causes, les phases et les conséquences.

La révolution chinoise, qui a éclaté au mois d'octobre 1911, est due aux agissements des sociétés secrètes, très influentes en Chine, où elles groupent les déclassés et le rebut de toutes les conditions, toujours prêts aux coups de force. Au régime impérial a été substitué en un tour de main le régime républicain. Contrairement à ce qui se passe en Europe, où les révolutions sont précédées de soulèvements, la révolution chinoise s'est opérée, dans tout le pays, sans qu'on pût s'en douter quelques jours à l'avance et à l'heure fixée par ses partisans. Elle était dirigée contre la dynastie et contre les éléments tartares du vaste empire. Pendant plusieurs semaines, les massacres de Tartares ont succédé aux massacres ; les troupes chinoises, indisciplinées, étaient impuissantes à rétablir l'ordre. Mais la vie des étrangers a été généralement respectée.

Les révolutionnaires, la plupart jeunes gens de 17 à 25 et 30 ans, après avoir massacré les Tartares, pillé et brûlé leurs demeures, saccagé les banques, et s'être réparti les fonctions publiques au gré de leurs caprices ont réussi enfin à rétablir un calme apparent.

La liberté de la presse et la liberté de conscience ont été proclamées ; mais les évènements sont encore trop près de nous pour pouvoir avancer qu'il en sortira quelque bien au point de vue religieux. Il est plutôt à craindre que la liberté relative dont jouissait le catholicisme depuis la révolution de 1900 soit un jour ou l'autre menacée, d'autant plus que le néo-confucianisme, secte matérialiste, fait en Chine d'incontestables progrès. Un prêtre catholique indigène n'a-t-il pas été martyrisé récemment ? Cependant rien, ni les menaces, ni la persécution, n'arrêtera les efforts des missionnaires.

Au point de vue politique, la révolution n'a pas apporté de grandes transformations, mais plutôt des éléments d'anarchie.

Le progrès est réel au point de vue économique. Les ports et les grands centres sont ouverts au commerce et à l'industrie. Les commerçants et industriels français peuvent trouver en Chine d'importants débouchés ; il suffit qu'ils le veuillent, car il ne leur serait pas difficile de lutter là-bas contre la camelote belge ou allemande.

Ils développeraient ainsi notre influence, dit le R. P. de Maynard en terminant sa belle conférence ; ils augmenteraient le renom et le prestige de la France, et ce serait pour les missionnaires un réconfort, une joie profonde, que d'être, par les commerçants, les voyageurs, les ingénieurs, en communication constante avec la patrie.

De très nombreuses projections inédites accompagnaient les explications du distingué conférencier.

Avant de lever la séance, M. le Président a exprimé au R. P. de Maynard, les vifs remerciements de l'auditoire.

MONUMENT
AUX BIENFAITEURS DES PAUVRES
DE LILLE

Nous recevons la communication suivante :

La Société Amicale des Anciens Bleuets rappelle au bon souvenir du public lillois la souscription qu'elle a ouverte pour l'érection du Monument à la Comtesse Jeanne et aux Bienfaiteurs des Pauvres.

Elle est très heureuse de pouvoir communiquer à la presse la première liste ci-après des principales souscriptions recueillies à ce jour :

M. le Président de la République, 50 fr. — Ville de Lille, 500 fr. — Administration des Hospices, 1.000 fr. — Bureau de bienfaisance, 600 fr. — M. Ed. Leleu, 50 fr. — M. Bigo-Danel, 200 fr. — Anonyme, 100 fr. — M. Omer Bigo, 50 fr. — M. Daubresse-Mauvier, 100 fr. — Mlles Marquant, 50 fr. — M. Catel-Béghin, 100 fr. — M. Albert Crespel, 100 fr. — M. Gustave Dubar, 150 fr. — M. Charles Bernhard, 50 fr. — M. Théodore Barrois, 100 fr. — M. Fockedey-Catel, 100 fr. — Le Syndicat d'initiative « Les Amis de Lille », 200 fr. — M. Auguste Lemay, 300 fr. — M. Ed. Faucheur, 100 fr. — Mme Crépy-Denel, 200 fr. — M. Descamps-Scrive, 100 fr. — M. le Comte de Montigny, 100 fr.

A tous ces généreux donateurs et aux autres dont la souscription, bien que moins importante, a été également bien accueillie, le Comité envoie un chaleureux merci.

Il adresse un nouvel appel à tous nos concitoyens sans distinction, pour l'encourager et lui permettre de mener rapidement à bien l'œuvre entreprise. Riches ou pauvres, tous ont des raisons diverses de s'intéresser à la manifestation de reconnaissance que préparent les « Anciens Bleuets » : les uns pour témoigner qu'ils ne sont pas des ingrats, les autres parce que cette œuvre morale aboutira à un embellissement notable de la cour de notre Hôtel de Ville.

Le Comité se tient à la disposition des personnes qui, avant de souscrire, désireraient des renseignements complémentaires sur le futur monument.

Les souscriptions peuvent être adressées directement chez le Président du Comité, M. Henri Béghin, 3, rue Marais, à Lille, qui se rendra volontiers chez ceux de nos concitoyens qui le lui demanderont, indépendamment des visites qu'il a déjà été chargé de faire au nom dudit Comité.

LES BEAUTES DU MONOPOLE
A DUNKERQUE

Il s'agit de celui des Pompes Funèbres.

Depuis quelque temps, les incidents se multiplient, causés par les clauses abusives et vexatoires imposées par la ville ; rares sont les semaines où ne surgisse pas une difficulté et à la grande tristesse des familles, de nombreux enterrements sont cause de chicanes regrettables.

Récemment, de pauvres ouvriers de la place Calonne ayant perdu un petit enfant et ayant eu, d'un ami menuisier, un cercueil gratuit, l'Administration des Pompes Funèbres chicana pendant deux heures et finalement n'envoya ni porteurs, ni corbillard. Il fallut que des hommes, de bonne volonté portassent eux-mêmes l'humble cercueil au cimetière sur les conseils du clergé et des voisins indignés. Motif de l'abstention ? On s'était contenté de déclarer le décès à la mairie et à l'Administration et on n'avait pas payé, sous forme de redevance, la valeur du cercueil.

Un fait analogue se produisit peu après rue des Pierres, et ce fut le fournisseur du cercueil qui dut se charger du transfert du corps.

Une autre fois, un papier n'étant pas tout à fait en règle, l'Administration laissa se morfondre, à la gare durant près d'une heure, clergé, famille et assistants et il fallut des discussions et des allées et venues pénibles pour aboutir à une remise de corps à un fourgon.

Enfin, ces jours derniers, un cohstat par huissier dut être dressé à la demande d'un fabricant de cercueils pour obtenir gain de cause auprès de l'Administration.

Et tout cela aux dernières heures, au moment où toute la famille en deuil doit encore voir se greffer sur la douleur du suprême enlèvement d'un être cher, d'odieuses tracasseries, d'âpres et tatillonnes discussions.

Ces faits regrettables sont très commentés et l'Administration des Pompes Funèbres ferait bien de respecter un peu plus par une largeur d'esprit que tout le monde apprécierait la tristesse des familles.

Quand celles-ci avaient directement affaire aux fabriques, ces ennuis étaient inconnus pourtant, même insoupçonnés !

BLESSÉ PAR UN CHEVAL
A COMINES

Dimanche matin, vers 5 h. 1/2, Désiré Déruelle, 43 ans, domestique chez M. Auguste Vandewynckèle, entrait dans l'écurie de son patron pour donner à manger aux chevaux.

Une heure plus tard, une servante retrouva, étendu près des mangeoires, le malheureux qui portait à la tête une blessure affreuse et perdait beaucoup de sang.

Transporté chez M. Vandewynckele, le blessé reçut les soins de M. le docteur Woutera, qui releva plusieurs plaies causées par des coups de pied de cheval.

M. Déruelle fut transféré, dans la matinée, à l'hôpital, où l'on procéda, vers 10 heures, à l'opération du trépan. On espère que ce terrible accident n'aura pas une issue fatale.

Le cambrioleur d'églises
DE TOURCOING

On a amené dimanche matin au parquet de Lille, Antoine de Wolf qui a volé dans de nombreuses églises.

Après avoir subi de la part de M. Delalé un interrogatoire d'identité, cet individu a été écroué.

Un garde couché en joue
A BRAY-DUNES

Les frères Alphonse et Gaston Moreel déambulaient, en état d'ivresse, en compagnie d'un nommé Louis Loucke, sur la route de Bray-Dunes à Zuydcoote, quand ils vinrent à croiser le nouveau garde de la commune, M. Barbry, qui n'est en fonction que depuis quelques semaines.

Les trois hommes l'apostrophèrent et lui cherchèrent querelle : le garde leur conseilla de passer leur chemin et d'aller se reposer. Cet avis provoqua la colère des frères Moreel, qui voulurent lui faire un mauvais parti. L'un d'eux, Alphonse, chargeant soudain un fusil qu'il portait en bandoulière, s'écria : « Nous allons te régler ton affaire ! » et le coucha en joue.

Le garde, sans perdre son sang-froid devant l'attitude menaçante des trois hommes, n'eut que le temps de sauter sur le canon pour faire dévier le coup, qui partait. La charge siffla à ses oreilles.

Plusieurs curieux, accourus au bruit, prirent fait et cause pour les pochards, et le garde fut obligé, devant leur hostilité, de se réfugier dans un estaminet voisin.

Les trois agresseurs seront poursuivis.

UNE FERME INCENDIÉE
A LOMME

DE VASTES HANGARS, CONTENANT D'IMPORTANTES QUANTITÉS DE MARCHANDISES, SONT LA PROIE DES FLAMMES. — UN MOUTON ASPHYXIÉ. — 80.000 FRANCS DE DÉGATS.

Un violent incendie a ravagé dimanche l'une des plus importantes fermes de Lomme.

Cette ferme, qui appartient aux frères Lescroart, est située sur la place de l'Eglise et occupe un personnel de 50 ouvriers et ouvrières et couvre 120 hectares de superficie.

La maison d'habitation et les étables sont situées à gauche de la porte d'entrée ; dans le fond, à droite, s'élèvent des hangars en briques et en bois.

C'est dans ces hangars que le feu a pris naissance. Ils contenaient 65.000 kilos de lin, 150.000 kilos de paille, 3.000 kilos d'avoine, plusieurs centaines de kilos de haricots, 5.000 hectolitres de blé, une batteuse, une moissonneuse-lieuse, etc.

Vers une heure et demie de l'après-midi des domestiques de la ferme aperçevaient des flammes qui s'élevaient des hangars. Ils donnèrent aussitôt l'alarme et essayèrent d'enrayer eux-mêmes les progrès de l'incendie.

Les pompiers de la commune vinrent bientôt à leur secours, mais ce fut en vain. La paille, le lin prenaient feu avec une rapidité prodigieuse. Bientôt l'incendie prit une telle intensité que pompiers et domestiques durent s'éloigner des hangars.

Au cours de l'après-midi, les pompiers de Lille furent demandés. Ils arrosèrent tant bien que mal la masse des bâtiments mais la pression de l'eau n'était pas assez forte. A dix heures du soir les marchandises arroncelées sous les murs des hangars écroulés brûlaient toujours.

On réussit cependant à sauver la batteuse, trois chariots chargés de marchandises. Un des quarante moutons d'une étable périt asphyxié.

Le chiffre des dégâts atteint 80.000 fr., couverts par des assurances.

Le service d'ordre était assuré par le commissaire de police, M. Mathis, les gardes et les gendarmes. Tout l'après-midi les habitants vinrent contempler les flammes et les ravages qu'elles causaient.

La Brigade cycliste
fait une double capture
A ROUBAIX

La brigade cycliste, entrée en service samedi, a débuté dimanche par une belle capture.

Passant rue de Lannoy, vers 11 heures, elle fut avisée que deux individus venaient de briser la porte vitrée du magasin de Mme veuve Delespeerre, au n° 11 de cette rue. Ils s'y rendirent aussitôt. Les deux malandrins furent arrêtés au moment où ils s'enfuyaient.

Conduits devant M. Appert, commissaire de permanence, ils ont déclaré se nommer Louis Volkint, 20 ans, rue du Coq-Français, 23, et Georges Demoor, 20 ans, boulevard Gambetta, 244. Ce sont deux repris de justice. Aussi, croit-on, qu'ils se préparaient à cambrioler le magasin quand ils furent surpris.

Ils mettent leur acte sur le compte de l'ivresse.

Chronique Sportive

FOOTBALL-ASSOCIATION

L'équipe des Lions de Flandre (Nord) bat l'équipe de la Ligue (Paris) par 3 buts à rien.

LILLE. — Cette partie a été disputée sur le terrain de l'O. L., avenue de Dunkerque, et a fourni l'occasion d'une superbe exhibition du jeu de football.

Les Nordistes se sont affirmés les meilleurs comme il était d'ailleurs prévu, en effet c'est surtout dans le Nord que le team national de l'U. S. F. S. A. recrute ses unités.

Si Chayrigués, le merveilleux Keeper de la Ligue, n'avait pas gardé les buts parisiens, les Nordistes auraient écrasé les Ligueurs ; il est souhaitable que ce beau joueur garde les buts de la France dans toutes les rencontres internationales. Bien que peu prisé par les Belges (peut-être parce qu'il les empêche de marquer) c'est une sûreté pour un team que de le savoir dans les buts.

LA PARTIE

Le coup d'envoi est sifflé avec 19 minutes de retard, dû aux Ligueurs, par l'arbitre hollandais M. Trump, à 2 h. 34.

Les Parisiens gagnent le toss et attaquent aussitôt, le ballé va sur la droite en touche de but. Une seconde descente parisienne est sauvée par Mignieu et Hanot.

Une attaque nordiste se termine par un offside de Dubly.

Paris redescend, Parsis sauve.

Les Lions se reprennent et commencent à organiser le jeu ; un premier boté sort, un deuxième de Six est sauvé en corner par Chayrigués.

Le jeu reste quelques instants au centre, puis les Ligueurs poussent une pointe bien terminée par un botté de Rouchès que Parsis renvoie. Ce dernier étant chargé sans la balle, les Lions obtiennent un coup franc.

Eloy passe à Lesur qui centre, Gravier sauve en corner. — Je note une bonne attaque nordiste et Eloy manque de peu le but.

Les Lions parviennent maintenant à imposer plus souvent leur jeu, Eloy est sifflé offside, puis Mognieu et Dujardin se distinguent en arrêtant une offensive des Ligueurs.

Ceux-ci pratiquent un jeu dur et suivi, en un mot le jeu des grandes équipes professionnelles anglaises au contraire des Lions qui fournissent plutôt une belle exhibition d'amateurs.

Chayrigués est à l'ouvrage à deux reprises et s'en tire à son avantage.

Paris descend à son tour, offside de Maes.

Les Nordistes pressent les Ligueurs ; Eloy botte puis Gravelines, puis Six par trois fois, mais Chayrigués arrête tout et se fait applaudir.

L'aile gauche parisienne Triboulet-Romano fournit une bonne attaque ; le Nord répond par l'intermédiaire de Lesur qui est sifflé offside sur un second déboulé.

Triboulet opère à son tour et botte à gauche.

Pendant dix minutes le jeu est plus égal, et de part et d'autre de nombreuses échappées n'aboutissent pas.

Dubly descend, centre. Eloy suit et reçoit un coup de tête de Chayrigués, non pénalisé par l'arbitre.

Le jeu devient plus dur. Six est chargé sans la balle, la faute n'étant pas sifflée, les Ligueurs reviennent à la charge, cette fois les Lions obtiennent un coup franc.

Le Nord domine franchement, à trois reprises Chayrigués dégage, les Lions attaquent toujours, Hanot joue au centre du terrain.

Pelan charge durement Chandelier, sans la balle, mais c'est la Ligue qui obtient le coup franc ?...

Descente de Lesur, qui centre à 2 mètres des bois, Eloy reprend et fait dévier la balle dans le coin gauche, marquant ainsi le premier but pour les Lions.

Les Ligueurs fournissent toujours un jeu bien soutenu et même souvent dur ; Triboulet off side, se voit pénalisé, puis Parsis sauve de justesse. Lesur descend, centre, Eloy reprend de la tête. Chayrigués dégage encore.

Une attaque parisienne se termine par un botté de Maes au dessus et la mi-temps est sifflée.

A la reprise, les Ligueurs menacent deux fois, puis les Lions reprennent le commandement. Chayrigués sort de ses bois et à 15 mètres se laisse tomber sur la balle et sauve ainsi de justesse.

Lesur est off side, une attaque parisienne vient se briser sur Moignieu ; Chandelier sans la balle est pris en croc-en-jambes par Gamblin, faute que l'arbitre a le tort de ne pas siffler. Une échappée des Ligueurs est sauvée par Gravelines in extremis.

Deux attaques parisiennes n'aboutissent pas.

Six botte un coup franc sur la droite ; Maes botte à son tour, Paris sauve.

Lesur s'envole... et centre, Six, de la tête, fait dévier dans les buts mais Chayrigués dégage encore. Trois descentes nordistes se terminent par deux corners tirés d'ailleurs sans résultat.

Triboulet se fait siffler off side, Dubly, après avoir dribblé trois adversaires, botte à droite.

Un arrêt de quelques secondes permet à Pelan de reprendre son souffle. Ayant reçu la balle dans la poitrine.

Rouchès pousse une bonne attaque, Hanot gêné passe à Parsis qui dégage latéralement.

Trois shoots des Lions sont repris par le gardien parisien, qui joue merveilleusement. Lesur part et envoie la balle dehors, puis c'est au tour de Six qui dribble deux adversaires et va marquer le deuxième but, la balle passant entre le poteau et la jambe gauche du Chayrigués.

Les Lions dominent alors franchement, et sans la virtuosité de leur gardien, les Ligueurs seraient écrasés ; aussi le jeu devient de plus en plus dur du côté ligueur.

Dubly descend, évite le demi et l'arrière et trompe Chayrigués par un cross-shoot que celui-ci ne peut qu'effleurer du bout de ses doigts, ajoutant ainsi un troisième but à l'actif des nordistes.

Rouchès répond du tac au tac et Parsis sauve de justesse.

Six centre, Chandelier reprend doucement, le gardien renvoie.

Les Lions bottent à trois reprises, une fois un botté de Lesur est mis en corner par le gardien parisien ; Ducret shoote, Chayrigués est toujours là.

Et l'arbitre siffle la fin.

OPINION DE L'ARBITRE

M. Trump, l'arbitre hollandais a été stupéfié, nous a-t-il dit, de la vitesse de nos ailiers Dubly et Lesur et a admiré le beau jeu de passes de nos demis et avants. Hanot est un arrière excellent bien que ne disposant pas de grands moyens physiques.

Le jeu des Ligueurs se rapproche beaucoup à son avis de celui des équipes professionnelles anglaises, mais n'a pas le fini des Lions.

L'aile gauche parisienne fut supérieure à l'aile droite.

—o—

A l'issue de la partie, un punch réunissait joueurs et officiels au siège de l'O. L., Café Belle-Vue.

M. Léon Dubly, président des Lions de Flandre, a félicité les Ligueurs de leur belle partie et a porté la santé de tous les officiels de la Ligue, des Patronages et de l'Union.

M. Rimet, de la Ligue, a très aimablement répondu en levant son verre à l'équipe des Lions et aux Clubs du Nord de l'U.S.F.S.A.

Puis M. Jooris, le secrétaire des Lions des Flandres, s'est applaudi du succès sportif et... pécuniaire de cette belle journée et a remercié la presse sportive ainsi que la presse régionale aimablement conviée à cette réunion.

LE CHALLENGE DU VIGNIAUD

La Turgotine (1) bat le Racing de Roubaix (3), par 2 buts à 0.

PARC DES SPORTS. — La Turgotine bien que dominée, marque deux buts sur échappées de la gauche.

A la seconde mi-temps, les Racingmen jouent dans les 50 mètres adverses mais